Département des P.O. Arrondissement de Prades

COMMUNE **DEJOCH**

Siège: 66320 JOCH 04.68.05-80-08

DATE DE LA CONVOCATION 23/11/2023

Nombre de membres en exercice: 09

Présents: 07 Votants: 08

Pour: 08 Contre: 00 Abstention: 00 Pouvoirs: 01 Vote: 08

OBJET:

Choix des entreprises pour les travaux « création d'une voie piétonne et cyclable « Cami del sallt » avec volet paysager

REGISTRE DES I DU CONSEIL MUNICIP Publié le 64/12 (2023 J

Envoyé en préfecture le 04/12/2023 Reçu en préfecture le 04/12/2023



Séance du 01 | 10 : 066-216600890-20231201-2023A71-DE

L'an deux mille vingt- trois le 01 Décembre à dix- sept heures, les membres du Conseil Municipal, se sont réunis dans la salle du Conseil ancienne Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10 L2121-11 et L2122-8 du code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur VILLELONGUE J.Pierre, Maire

Etalent présents: VILLELONGUE J.Pierre, Jean-Claude GRAULE, , VILLELONGUE Jérôme, Patrick MANDRIER, Paulette VERDIER, France ARGENCE, Aya PIAU,

Absente donnant procuration: Thérèse TRABIS GURRERA donne procuration à Jean-Claude GRAULE

Absent: Bruno PARAYRE

Secrétaire de séance Jean-Claude GRAULE

Considérant la délibération du 27 Septembre 2023 autorisant Monsieur le Maire à lancer la consultation des entreprises pour les travaux de « création d'une voie piétonne et cyclable « Cami del sallt » avec volet paysager »

Monsieur le Maire expose

Une consultation d'entreprise a été réalisée pour les lots suivants :

Lot 1 Voirie

Lot 2 Clôture

Lot 3 Débroussaillage

Lot 4 Elagage

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si chacun d'entre eux a pu prendre connaissance du tableau récapitulatif reprenant tous les éléments des offres de prix des entreprises qui ont répondu à la consultation.

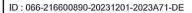
Il précise par ailleurs que l'entreprise GUINTOLI qui avait été consultée pour le Lot 1 n'a pas répondu.

Il détaille le résultat de la consultation afin que l'assemblée puisse se prononcer sur les offres des entreprises à retenir

Lot 1	COLAS	CPL Terrassement
Voirie	72 741.00 € H.T	29 093.20 € H.T
Irrigation	1 800.00 € H.T	2 095.92 € H.T
Option enrochement	20 367.00 € H.T	14 776.00 € H.T
Lot 2	Méditer.clôtures	CPL Terrassement
Clôture rigide		
Avec portail pivotant	9 953.09 € H.T	11 438.00 € H.T
Clôture simple		
Avec portail coulissant	9 247.89 € H.T	
Option portails coulis	sant	8232.00 € H.T
Lot 3	SELVA Bois	ARBORICORDE
Débroussaillage	2 650.00 € H.T	1 500.00 € H.T
Lot 4	SELVA Bois	ARBORICORDE
Elagage	4 500.00 € H.T	11 000.00 € H.T

Reçu en préfecture le 04/12/2023

Publié le



Les membres du Conseil Municipal au vu des éléments qui leur avaient été adressés, entendu le détail exposé par Monsieur le Maire, Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et une voix par procuration

DECIDE DE RETENIR les entreprises suivantes

LOT 1

CPL Terrassement

 Voirie
 29 093.20 € H.T
 soit
 34 911.84 € TTC

 Irrigation 2 095.92 € H.T
 soit
 2 515.10 € TTC

 > OPTION enrochement 14 776.00 € H.T soit
 17 731.20 € TTC

LOT2

Méditerranée clôtures

Clôture rigide et portail pivotant 9 953.09 € H.T soit 11 943.71 € TTC

LOT3 et LOT4

SELVA Bois

 Débroussaillage
 2 650.00 € H.T
 soit
 3 180.00 € TTC

 Elagage
 4 500.00 € H.T
 soit
 5 400.00 € TTC

COMAT ET VALCO

3 653.48 € H.T

soit 4

4 384.18 € TTC

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes d'engagement avec chacune des entreprises retenues

DIT QUE le coût de cette opération se chiffrera à 66 721.69 € H.T soit 80 066.03 € TTC

DIT QUE les crédits avaient été inscrits au BP 2023

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Certifié conforme

Le Maire : JP VILLELONG

ID: 066-216600890-20231201-2023A71-DE

Reçu en préfecture le 04/12/2023

Publié le



SARL CPL TERRASSEMENT

TRAVAUX DE TERRASSEMENT VRD Démolition - Recyclage - Espaces Verts Location Camions et Machines BTP

Siret: 534,997.788,000.29 APE 4312A TVA Intracommunautaire n° FR 45 534 997 788 Mas des Angles 66750 St Cyprien

Jean Michel PETIT 06 08 23 94 77

Bureau: 04 68 95 64 90

Mail: mas.des.angles@wanadoo.fr

Bureau: adm-cplterrassement@outlook.com

Commune JOCH Carrer Major 66320 JOCH

Référence: AMENAGEMENT PAYSAGE DES CASCADES

Devis N° 240030 du 27/10/2023

Page N° 1

Désignation	QT	Unité	P.u. H.T.	REM	PU NET	Montant H.T	Tva
Adresse du chantier: COMMUNE DE JOCH 66320 AMENAGEMENT PAYSAGE DES CASCADES CHEMINEMENT PIETONNIER ET PISTES CYCLABLES							d) major exp
Prix forfaitaire pour préparation du terrain + installation de chantier Ce prix sera forfaitaire. Il comprend l'amenée et le repliement des matériels, la fourniture, la mise en place et le remplacement de jour comme de nuit pendant toute la durée des travaux de la signalisation temporaire imposée par le gestionnaire de la voirie ou le coordonateur sécurité, l'aménagement des aires de stockage. Il rémunère aussi le nettoyage général de tout le chantier, le ramassage des ferrailles et détritus éventuels, la dépose de clôture, la démolition d'ouvrages en maçonnerie ou en béton, notamment l'arrachage de taillis, de souches d'arbres, broussailles, l'élagage et la taille des haies, l'évacuation à la décharge sur camion.	1,00	FO	800,00		5.00	800,00	W1
Décapage sur une épaisseur de 0,20m Ce prix rémunère le m² de décapage sur une épaisseur de 0,20m. Il comprend la mise en dépôt provisoire dans l'enceinte du chantier pour utilisation ultérieure, notamment le remplissage des empochements, toute main d'œuvre et toutes sujétions.	714,00	M2	3,20		(42)	2 284,80	W1
Terrassement terrain toute nature et mise en forme fond de forme Ce prix rémunère le m3 de déblai non folsonné en terrain de toute nature. Il comprend la mise en forme des voies et aires de parkings, les remblais pour mise à la cote du fond de forme, le nivellement et le compactage du fond de forme. Il comprend aussi le chargement, le transport, le déchargement et le régalage des excédents au lieu de décharge (tous frais à la charge de l'entreprise). Il tlent compte également de toutes sujétions, notamment de celle qui pourraient résulter de la présence Imprévue de canalisations ou de la	1	МЗ	14,00			12 068,00	W1

Reçu en préfecture le 04/12/2023

Publié le



Jean Michel PETIT 06 08 23 94 77

Bureau: 04 68 95 64 90

Mas des Angles

Mail: mas.des.angles@wanadoo.fr

Bureau: adm-cplterrassement@outlook.com

SARL CPL TERRASSEMENT

TRAVAUX DE TERRASSEMENT VRD Démolition - Recyclage - Espaces Verts Location Camions et Machines BTP

Siret: 534,997.788.000.29 APE 4312A

TVA Intracommunautaire n° FR 45 534 997 788

Commune JOCH Carrer Major 66320 JOCH

Référence: AMENAGEMENT PAYSAGE DES CASCADES

Devis N° 240030 du 27/10/2023

Page N° 2

Désignation	QT	Unité	P.u. H.T.	REM	PU NET	Montant H.T	Tva
nécessité d'évacuer les eaux météoriques, toute main d'oeuvre et toutes sujétions.	10002700 0000					0.505.00	W1
Couche de fondation de concassé de carrière 0/80 pour remblais de la rampe Ce prix s'applique au m3 de remblai concassé mis en œuvre par couches de 0,20m et mesuré en place compactage terminé. Ces matériaux ne devront contenir ni argile, ni matlère organique. Ces matériaux devront assurer à la	243,00	M3	35,00			8 505,00	VVI
couche de forme un module de déformation supérieur ou égal à 800 bars (ESSAIS DE PLAQUES à la charge de l'entreprise). Il rémunère le chargement le transport à pied d'oeuvre, le déchargement, le régalage, l'arrosage, le compactage au moyen d'un rouleau vibrant lourd ou à pneus et le surfaçage. La tolérance en altitude sera de 0,02m en plus ou en moins après cylindrage par rapport aux altitudes théoriques. Toute main d'oeuvre et toutes sujétions.							
Réalisation semelle béton pour blocs parcelaires + 1 rangée parpaings pleins Ce prix rémunère le mètre linéaire de terrassement, fourniture et mise en ceuvre de béton dosé à 250 kg/m3 pour fondation continue 30x30 surmonté d'une rangée de parpaings pleins 20x20x50 y compris fourniture, transport, chargement et déchargement, toute main d'oeuvre et toutes sujétions	164,00	ML	14,85			2 435,40	W1
Déplacement d' oliviers Ce prix rémunère le déplacement et la plantataion d'olivier , chargement et déchargement, toute main d'oeuvre et toutes sujétions	25,00	UNI	120,00			3 000,00	W1
SOUS TOTAL						29 093,20	
LOT 1 : VOIRIE OPTION	52,00	МЗ	38,00			1 976,00	w.
Couche de base en 0/31,5 cylindré sur une épaisseur de 0.10m Dans les mêmes conditions que le prix de la couche de fondation, ce prix s'applique au m3 en place de matériaux concassés 0/31,5 de carrière. Ces matériaux devront assurer un module de déformation supérieur ou égal à 900	52,00	IVIO	30,00			1 07 0,00	

Reçu en préfecture le 04/12/2023

Publié le

Jean Michel PETIT UD: 066-216600890-20231201-2023A71-DE

Mas des Angles 66750 St Cyprien

Bureau: 04 68 95 64 90

Mail: mas.des.angles@wanadoo.fr

Bureau: adm-cplterrassement@outlook.com

SARL CPL TERRASSEMENT

TRAVAUX DE TERRASSEMENT VRD Démolition - Recyclage - Espaces Verts Location Camions et Machines BTP

Siret: 534.997.788.000.29 APE 4312A TVA Intracommunautaire n° FR 45 534 997 788

> Commune JOCH Carrer Major 66320 JOCH

Référence: AMENAGEMENT PAYSAGE DES CASCADES

Devis N° 240030 du 27/10/2023

Page N° 3

Désignation	QT	Unité	P.u. H.T.	REM	PU NET	Montant H.T	Tva
pars (ESSAIS DE PLAQUES à la charge de l'entreprise). Les matériaux seront répandus en une seule couche et la tolérance en allitude sera de 0,01m en plus ou en moins par rapport aux allitudes théoriques, toute main d'oeuvre et toutes sujétions. Enrochement Mise en place d'enrochement avec Cailloux minimun 80 cm et 1,50m d'un côté de la voie Surface de l'enrochement hauteur variable d'enrochement de 1m à 3m, toute main d'œuvre et toutes sujétions.	100,00	M2	128,00			12 800,00	W1
SOUS TOTAL						14 776,00	1
Exécution de tranchées Epl Ø300 + remblai Ce prix rémunère l'ouverture de tranchées EPL conformément aux plans et profils joints en terrain de toute nature, y compris rocher compact, pour pose de canalisations EPL, hauteur de couverture de 1,00m minimum au dessus de la génératrice supérieure, (le lot voirie tient compte de la fourniture des matériaux sur 0,50m), y compris rejets sur berge, étaiements et blindage éventuels, dressement des parois et du fond de fouille, enlèvement et évacuation des déblais. Il comprend les épuisements quelles qu'en soient l'origine ainsi que toutes les sujétions liées à la rencontre de réseaux existants.	18,00	ML.	48,00			864,00	W1
Fourniture et pose canalisation en béton armé Ø300 interleur Ce prix rémunère la fourniture, le transport, la pose en tranchée de canalisation en béton armé Ø300mm interieur, la descente en fouille, l'assemblage avec fourniture à pied d'oeuvre et confection des joints, la coupe des canalisations, les essais, toute main-d'oeuvre et toutes sujétions, notamment la pose dans l'embarras des étais.	18,00	ML	68,44			1 231,92	W1
SOUS TOTAL.						2 095,92	

Reçu en préfecture le 04/12/2023

Publié le

66750 St Cyprien ID: 066-216600890-20231201-2023A71-DE

Jean Michel PETIT 06 08 23 94 77

Bureau: 04 68 95 64 90

Mail: mas.des.angles@wanadoo.fr

Bureau: adm-cplterrassement@outlook.com

Mas des Angles

Commune JOCH Carrer Major 66320 JOCH

Référence : AMENAGEMENT PAYSAGE DES CASCADES

SARL CPL TERRASSEMENT

TRAVAUX DE TERRASSEMENT VRD

Démolition - Recyclage - Espaces Verts

Location Camions et Machines BTP

Devis N° 240030 du 27/10/2023

Siret: 534,997.788.000.29 APE 4312A

TVA Intracommunautaire n° FR 45 534 997 788

Page N° 4

Désignation	QT	Unité	P.u. H.T.	REM	PU NET	Montant H.T	Tva
LOT 2 : CLOTURE							
Réalisation de grillage en maille rigide de 1.5m de haut Ce prix rémunère le mètre linéaire de la pose d'un grillage en maille rigide de 1.5m de hauteur y compris fourniture , transport , chargement et déchargement, toute main d'oeuvre et toutes sujétions	164,00	ML	38,50			6 314,00	W1
Pose de portail pivotant de 3m Ce prix rémunère la pose de 3 portails pivotant de 3m au niveau des entrées des parcelle y compris fourniture , transport , chargement et déchargement, toute main d'oeuvre et toutes sujétions	3,00	FO	1 708,00			5 124,00	W1
SOUS TOTAL						11 438,00	
LOT 2 : CLOTURE OPTION							
Pose de portail coulisant de 3m Ce prix rémunère la pose de 3 portails coulisant de 3m au niveau dse entrées des parcelles y compris fourniture, transport, chargement et déchargement, toute main d'oeuvre et toutes sujétions	3,00	FO	2 744,00			8 232,00	W1
SOUS TOTAL						8 232,00	

Tva	Libellé	Taux	Base H.T.	Montant
W1	TVA COLLECTEE A 20%	20,00	65 635,12	13 127,02

65 635,12

Date d'échéance :

Mode de règlement :

Net H.T.

65 635,12

T.V.A. Total T.T.C.

Total H.T.

13 127,02 78 762,14

Ce devis est une estimation, certaines données pouvant légérement varier au cours des travaux. Toute modification au présent devis sera soumise à un avenant accepté (signé) par les deux parties. Ce devis reste valable 1 mois, merci de nous en retourner un exemplaire signé Merci de faire précéder votre signature de la mention "Bon pour accord"

78 762,14 € Net à payer 516 645,77 F Soit

Devis N° 240030 du 27/10/2023 Montant 78 762,14

IBAN: FR76 3000 4007 5800 0100 9663 624 BIC-ADRESSE SWIFT: BNPAFRPPXXX

N°ASSURANCE: 1ASS6-2003640-A

Code client CNEJOCH



586 rue Talbot LAGO _ ESPACE POLYGONE 66000 PERPIGNAN Tél/Fax: 04 68 38 63 67

Adresse du chantier AMENAGEMENT DES CASCADES 66320 JOCH

Envoyé en préfecture le 04/12/2023

Reçu en préfecture le 04/12/2023

Publié le



Clotures - ID: 066-216600890-20231201-2023A71-DE Equipements sportifs - Serrurerie

Fourniture et pose - Etudes et conseils pour professionnels et particuliers

VILLE DE JOCH Mairie Carrer Major 66320 JOCH

AMENAGEMENT PAYSAGE DES CASCADES, CHEMINEMENT PIETONNIER ET **PISTES CYCLABLES**

DEVIS Nº 19203 du 07/11/2023

Page 1/2

Affaire suivie par SAADI Mansour Port 06 11 94 73 03 m.saadi@medclo.fr

LIBELLE	QTE	U	PU. HT	TVA	TOTAL HT
3.01.01 Clôture à panneaux rigides type RITMO Hauteur 1,50 M	164,000	ML	42.40	20%	6 953.60
Fourniture et pose - Panneaux rigides dim 2500 x 1430 mm en treillis soudé à maille rectangulaire 200 x 55 mm - Fil Ø 5 mm - Picots défensifs en partie haute ou basse du panneau, selon orientation du panneau - Rigidité obtenue par 2 plis horizontaux - Possibilité de redans par multiple de 100 mm - Poteaux section 80 x 50 mm avec système à encoches - Fixation des panneaux sans accessoires - L'ensemble en acier galvanisé et plastifié couleur standard - Scellements sur blocs tous les 2,53 m	-				
Clôture grillagée type SIMPLE TORSION Hauteur 1,50 M Fourniture et pose - Grillage simple torsion maille 50/15 fil Ø 2,5 mm - Fil de tension n°16 tendus sur 3 rangées - Tendeurs n°2 - Poteau LUX Ø 50 mm avec système à crémaillère - Fixation du grillage par agrafe oméga - Renforts dans les angles, aux départs et tous les 50 ml par jambe de force - L'ensemble en acier galvanisé et plastifié couleur standard - Scellement sur blocs tous les 2,50 ml 164,00 ML à 38,10 € = 6 248,40 € HT					

Reçu en préfecture le 04/12/2023

Publié le



ID: 066-216600890-20231201-2023A71-DE

AMENAGEMENT PAYSAGE DES CASCADES, CHEMINÈMENT PIETONNIER ET PISTES CYCLABLES

DEVIS Nº 19203 du 07/11/2023

Page 2/2

LIBELLE	QTE	U	PU. HT	TVA	TOTAL HT
3.01.02 Portail pivotant type RITMO Dim 3,00 x 1,50 M	3,000	U	999,83	20%	2 999.49
Fourniture et pose					
Montants 40 x 40 mm					
Traverses 30 x 30 mm					
Poteaux 80 x 80 mm scellés dans massifs béton					
Remplissage par panneau rigide					
Fermeture par serrure LOCINOX 3 clefs fournies					
Protection de l'ensemble en acier galvanisé et plastifié couleur	İ				
tandard				J	

MC	Montant TVA	Base HT	Taux de TVA
TV	1 990.62	9.953.09	20%

Validité :

30 jours

ONTANT H.T.

/A GLOBALE

MONTANT T.T.C. en Euros

9 953.09

1 990.62

11 943.71

Onze mille neuf cent quarante trois euros et soixante onze cents

Pour l'entreprise :

Pour le client :

Bon pour accord, le __/_/_

Reçu en préfecture le 04/12/2023

Publié le



ID: 066-216600890-20231201-2023A71-DE



Élagages, tailles et abattages délicats Gestion de propriétés boisées

Adresse : 11 rue de l'étang – 66500 LOS MASOS - Siret N°752 844 878 00021 Tél : 06 35 31 25 56 – Email : <u>selvabois@yahoo.fr</u>

Site: www.facebook.com/SelvaBois

Assuré en Responsabilité Civile chez Generali N°AN282195

Commune de JOCH **CARRER MAJOR** 66320 JOCH

Devis	N°231109A
Date	09/11/2023

Désignation des travaux	Uté	Qté	PU€HT	Tot € HT
LOT 3 DEBROUSSAILLAGE				
TRAVAUX DE DEBROUSSAILLAGE				
Débroussaillage de zones embroussaillées Nettoyage/débroussaillage des talus près de la cascade et sous le chemin piéton, toute main d'œuvre et toutes sujétions	U	1	2650,00	2650,00
(Voir cartographie ci-jointe)				
Davis valeble 2 mais	1112 702576	al HT		2650,0
Devis valable 3 mois. Règlement à la réception des travaux.	_	1 20,0		530,0
Fait à : Le : Signature :		A 10,0	Vice.	0,0
« Devis reçu avant l'exécution des travaux, lu et accepté »	Tot	al TT	C (Euros)	3180,

Reçu en préfecture le 04/12/2023

Publié le







Élagages, tailles et abattages délicats Gestion de propriétés boisées

Adresse: 11 rue de l'étang - 66500 LOS MASOS - Siret N°752 844 878 00021

Tél: 06 35 31 25 56 - Email: selvabois@yahoo.fr

Site: www.facebook.com/SelvaBois

Assuré en Responsabilité Civile chez Generali N°AN282195

Commune de JOCH **CARRER MAJOR** 66320 JOCH

Devis	N°231109B
Date	09/11/2023

Désignation des travaux	Uté	Qté	PU € HT	Tot € HT
LOT 4 ELAGAGE				
TRAVAUX D'ABATTAGE				
Abattage de feuillus divers (châtaigniers, frênes, chênes, merisiers, etc) dans le ravin	U	1	4500,00	4500,00
Abattage d'arbres dans le ravin, transport, chargement et déchargement, toute main d'œuvre et toutes sujétions				
Gestion des rémanents Branchages broyés au broyeur de branches Bois évacué	U	1	Inclus	
	Tota	НТ		4500,00
Devis valable 3 mois. Règlement à la réception des travaux.	TVA	20,0	0 %	900,00
Fait à : Le : Signature :	TVA	10,0	0 %	0,00

« Devis reçu avant l'exécution des travaux, lu et accepté »

Total TTC (Euros) 5400,00

Reçu en préfecture le 04/12/2023

Publié le



Er ID: 066-216600890-20231201-2023A71-DE

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le

ID: 066-216600890-20230927-2023A52-DE



Adresse de livraison

MAIRIE DE JOCH CARRER MAJOR

66320 JOCH

MAIRIE DE JOCH CARRER MAJOR

66320 JOCH

Devis

Numéro : VP309921

Nº Compte : V66320023

Date: 25/09/2023

Page : 1

Agent: V04

Nº client: 66320023

Commentaire: MR LE MAIRE

Domiciliation : CIC GRANDES ENTREPRISES LYON Code banque : 10096 Code guichet : 18523 N° compte : 00026889401 Clé RIB : 31 IBAN : FR7610096185230002688940131 BIC : CMCIFRPP

Référence	Désignation	Quantité	PU	Remise	PU Net	Montant	C
019966	TABLE RUSTIQUE PIÑ LONGUEUR 2000 MM - EN PIN TRAITE AUTOCLAVE CLASSE 4	2,00	785,00	10,00%	706,50	1 413,00	1
026471	TABLE RUSTIQUE PIN VERŞION RALLONGEE LONGUEUR 3000 MM - EN PIN TRATTE AUTOCLAVE CLASSE 4	2,00	1 273,00	12,00%	1 120,24	2 240,48	1
	FRANCO DE PORT			¥.			
V04	CONSIGNES DE RECEPTION DE MARCHANDISES : Les marchandjses doivent être obligatoirement CONTROLEES EN PRESENCE DU CHAUFFEUR lors de la livraison,même si l'emballage est en bon état apparent. Touté anomalie devra être notifiée sur le bon de livraison et confirmée dans les 48 heures par lettre recommandée au transporteur. En cas de non-respect de cette procédure, aucune réclamation ne pourra être prise en compte.	1,00	0,00		0,00	0,00	1
	Cordialement, VIRGINIE MOLINIER-SABOT TEL: 04 67 24 95 64 FAX: 04 67 24 10 06 commercial4@comatelvalco.com		e e				
	N° SIRET : N° ENGAGEMENT: (A entourer) Souhaitez-vous recevoir votre facture par portall CHORUS PRO: Oul / Non	,					

CT	Base	Rem	Net	% Tva	ME TVA
1	4 116,00	462,52	3 653,48	20,00	730,70
	4 116,00	462,52	3 653,48		730,70

TOTAL TTC	4 384,18 €
NET A PAYER	4 384,18 €

COMAT ET VALCO - GS 70130 - 253 BD ROBERT KOCH - 34536 BEZIERS CEDEX - N° SIRET 401 967 492 00240 - RCS Béziers www.comatetvalco.com - E-mail: societe@comatetvalco.com

Tél. 0825 34 08 34 Service 0.15 Claim Fax 0825 34 08 35 Service 0.15 Claim Fax

Département des P.O. Arrondissement de Prades

COMMUNE **DEJOCH**

Siège: 66320 JOCH 04.68.05-80-08

DATE DE LA CONVOCATION 23/11/2023

Nombre de membres

en exercice: 09 Présents: 07 Votants: 08

Pour: 08 Contre: 00 Abstention: 00 Pouvoirs: 01 Vote: 08

OBJET:

AUGMENTATION DES LOYERS 2024

Exécutoire après transmission en Sous-Préfecture

REGISTRE DESI DU CONSEIL MUNICIP Publié le 04/12/2023 Séance du 01

Envoyé en préfecture le 04/12/2023 Reçu en préfecture le 04/12/2023 -ID : 066-216600890-20231201-2023A65-DE

L'an deux mille vingt-trois le 01 Décembre à dix-sept heures, les membres du Conseil Municipal, se sont réunis dans la salle du Conseil ancienne Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10 L2121-11 et L2122-8 du code général des collectivités territoriales . sous la présidence de Monsieur VILLELONGUE J.Pierre, Maire

Etalent présents: VILLELONGUE J.Pierre, Jean-Claude GRAULE, , VILLELONGUE Jérôme, Patrick MANDRIER , Paulette VERDIER ,France ARGENCE, Aya PIAU,

Absente donnant procuration: Thérèse TRABIS GURRERA donne procuration à Jean-Claude GRAULE

Absent: Bruno PARAYRE

Secrétaire de séance Jean-Claude GRAULE

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il conviendrait d'étudier l'augmentation des loyers des logements communaux applicable dès le 1^{er} janvier 2024.

Il rappelle les montants des loyers actuels, et précise que la variation en glissement annuel de l'indice de référence des loyers ne peut excéder 3.5%.

Compte tenu de la précision à deux décimale de l'IRL et du plafonnement à 3.5% sa valeur pour le 3^{ème} Trimestre 2023 s'établit à 141.03, soit une évolution de 3.49% sur un an.

Monsieur présente les incidences de cette augmentation sur les loyers de 2023 et suggère toutefois de ne pas augmenter le loyer du commerce « CAFE RESTAURANT L'ESCOLA » pour ne pas générer une charge supplémentaire à l'activité de ce commerce qu'il faut encourager.

Le Conseil Municipal our le détail des calculs d'augmentation présenté par Monsieur le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et une voix par procuration

- DECIDE d'augmenter les loyers au 1er janvier 2024 selon l'indice IRL du 3ème trimestre 2023 soit 3.49%. et de les fixer comme suit
 - le loyer du logement occupé par Madame DE BEER 234.96 €
 - logement occupé par Monsieur et le loyer du 464.10€ MAGNE
 - le loyer du logement occupé par Madame OTAECHE 546.42 € et 30€ de provisions sur charges
 - le loyer du logement occupé par Monsieur OFFRET et Madame FIORRUCI 437.14 €
 - le loyer de Madame et Monsieur GAMENTORE DENOYgérants du café restaurant- 310.47€
 - De ne pas augmenter le loyer du commerce « Café Restaurant l'Escola »
- DELEGUE à monsieur le Maire l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour mois, et an que dessus

Pour extrait conforme Le-Maire: JP VIELELONGE

Département des P.O. Arrondissement de Prades

COMMUNE DE JOCH

<u>Siège</u>; 66320 JOCH ☎ 04.68.05-80-08

> DATE DE LA CONVOCATION 23/11/2023

Nombre de membres

en exercice: 09 Présents: 07 Votants: 08

Pour: 08 Contre: 00 Abstention: 00 Pouvoirs: 01 Vote: 08

OBJET:

OUVERTURES DE CREDIT SUBVENTIONS « CAMI DEL SALT »

Exécutoire après transmission en Sous-Préfecture Envoyé en préfecture le 04/12/2023

Reçu en préfecture le 04/12/2023 Publié le 04/12/2023

3 CMIH

DU CONSEIL MUNICIP ID: 066-216600890-20231201-2023A66-DE Séance du 01 Décembre 2023

L'an deux mille vingt- trois le **01 Décembre** à dix- sept heures, les membres du Conseil Municipal, se sont réunis dans la salle du Conseil - ancienne Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10 L2121-11 et L2122-8 du code général des collectivités territoriales . sous la présidence de Monsieur VILLELONGUE J.Pierre, Maire

REGISTRE DES I

<u>Etalent présents</u>: VILLELONGUE J.Pierre, Jean-Claude GRAULE, , VILLELONGUE Jérôme, Patrick MANDRIER , Paulette VERDIER ,France ARGENCE, Aya PIAU,

Absente donnant procuration: Thérèse TRABIS GURRERA donne

procuration à Jean-Claude GRAULE Absent : Bruno PARAYRE

Secrétaire de séance Jean-Claude GRAULE

Vu la délibération 2023A52 du 27 Septembre 2023 sollicitant une subvention DETR pour « création d'une voie à mobilité douce, piétonne et cyclable : cami del salt » avec volet paysager Vu la délibération 2023A51 du 27 Septembre 2023 sollicitant une subvention AIT pour « création d'une voie à mobilité douce, piétonne et cyclable : cami del salt » avec volet paysager

Considérant la réponse du Conseil Départemental indiquant qu'en date du 16 Novembre 2023, l'assemblée départementale a attribué pour le projet susdit une subvention de 30000.00€ au titre de l'AIT 2023

Considérant que par arrêté préfectoral n° PREF/SPP/2023-293-0004, sur proposition de Monsieur el Sous-Préfet de PRADES le Préfet des Pyrénées-Orientales a alloué une subvention de 25000.00€ au titre de la DETR 2023 pour le projet susdit

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il conviendrait de faire une ouverture de crédit correspondant respectivement à chaque subvention obtenue à savoir

1323 -83 recette

+30 000.00€

13361-83 recette

+25 000,00€

Le conseil municipal our les explications de Monsieur le Maire après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et une voix par procuration

DECIDE de procéder aux ouvertures de crédit suivantes

1323 -83 recette

+30 000.00€

13361-83 recette

+25 000.00€

DIT QUE le Service de Gestion Comptable de la Trésorerie de PRADES sera tenu informé de la présente décision

Ainsi fait et délibéré les jour mois, et an que dessus

Pour extrait confi Le Maire

Département des P.O. Arrondissement de Prades COMMUNE

COMMUNI DE JOCH

<u>Siège</u>: 66320 JOCH ☎ 04.68.05-80-08

DATE DE LA CONVOCATION 23/11/2023

Nombre de membres

en exercice: 09 Présents: 07 Votants: 08

Pour: 08 Contre: 00 Abstention: 00 Pouvoirs: 01 Vote: 08

OBJET:

NOUVELLES CONCESSIONS EN TERRE AU NOUVEAU CIMETIERE

REGISTRE DES I DU CONSEIL MUNICIP Séance du 01

Envoyé en préfecture le 04/12/2023 Réçu en préfecture le 04/12/2023 Publié le 04/12/2023

Berger Levrouit

ID : 066-216600890-20231201-2023A67-DE

L'an deux mille vingt- trois le **01 Décembre** à dix- sept heures, les membres du Conseil Municipal, se sont réunis dans la salle du Conseil - ancienne Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10 L2121-11 et L2122-8 du code général des collectivités territoriales . sous la présidence de Monsieur VILLELONGUE J.Pierre, Maire

<u>Etaient présents</u>: VILLELONGUE J.Pierre, Jean-Claude GRAULE, , VILLELONGUE Jérôme, Patrick MANDRIER , Paulette VERDIER ,France ARGENCE, Aya PIAU,

Absente donnant procuration : Thérèse TRABIS GURRERA donne procuration à Jean-Claude GRAULE

Absent : Bruno PARAYRE

Secrétaire de séance Jean-Claude GRAULE

Monsieur le Maire fait état de la délibération du 09 Octobre 2017 qui avait fixé le prix du m2 des concessions perpétuelles en terre. Le prix avait été fixé à 200 € le m2.

Il explique que la partie centrale du nouveau cimetière offre la possibilité de créer de nouveaux lots de concessions en terre.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur la création de nouvelles concessions en terre. A ce jour, nous ne pouvons pas déterminer le nombre de lots qui pourront être créés, la parcelle devant être nettoyée pour plus de visibilité.

Par ailleurs, il demande à l'assemblée de se prononcer sur le prix de vente du m2.

Le Conseil Municipal ouï les explications de Monsieur le Maire après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et une voix par procuration :

DECIDE de procéder au nettoyage de la parcelle centrale du nouveau cimetière afin de déterminer le nombre de lots de concession en terre et de pouvoir les mettre en vente

FIXE le prix au M2 de ces nouvelles concessions en terre à 200.00€ le m2.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS Certifié conforme

Le Maire : JP VILLETON